



11 novembre 2014

n° 90



L'Écho des Riches-Lieux

Bulletin de la Société d'histoire des Riches-Lieux

ÉDITORIAL

Reconnaissance aux Patriotes le 23 novembre

À Saint-Denis-sur-Richelieu, le dimanche 23 novembre, nous fêterons la Victoire des Patriotes de 1837 qui ont résisté à l'arrestation de leurs chefs qui réclamaient un gouvernement démocratique et responsable.

Ce fut alors un point culminant pour les revendications du peuple québécois qui voulait des lois lui permettant de vivre et de se développer. Nous saluons chaque année le courage et la bravoure dont nos ancêtres ont fait preuve lors de ce tournant de notre histoire collective.

En ces temps difficiles et à cause de circonstances particulières, ils ont dû faire des choix. Les lourdes conséquences ont fait en sorte qu'ils ont payé très cher pour faire avancer la démocratie. Mais, ils nous ont légué la fierté et la dignité d'un peuple qui sait se tenir debout.

Grâce aux sacrifices de nos ancêtres, nous sommes quand même mieux qu'à leur époque. Nous ne pouvons certainement pas encore nous asseoir sur nos acquis et nous ne pourrions probablement jamais le faire.

On nous annonce des pertes d'emplois plus marquées au Québec que dans les provinces de l'Ouest, mais une bonne partie de ces emplois sont reliés à des secteurs d'activités que nous ne contrôlons pas. D'où l'importance comme peuple de nous prendre en mains et de faire en sorte que nous ne soyons pas victimes de discrimination. Construisons ensemble nos propres secteurs dans lesquels nous excellons et faisons face à la concurrence. Nous sommes un peuple courageux

George-Étienne Cartier, le bicentenaire

avec du talent et nous devons nous entraider pour que tous les citoyennes et citoyens du Québec aient accès à une qualité de vie acceptable qui se compare avantageusement à celle des peuples des autres états.

Passons-nous le message et venons témoigner notre reconnaissance envers ceux qui ont été sacrifiés pour que nous ayons la chance de connaître un monde

meilleur. Faisons-le pour nous et pour les générations qui suivront.

Le 23 novembre mettons nos manteaux, nos tuques et nos mitaines et allons fêter la Victoire des Patriotes à Saint-Denis.

Guy Archambault
Président de la SHRL

23 NOVEMBRE 2014

FÊTE DE LA VICTOIRE À SAINT-DENIS

GEORGE-ÉTIENNE CARTIER : LE PATRIOTE

À 10 h 30

Rassemblement à l'église de Saint-Denis
Chants, réflexions et gestes symboliques

À 11 h 30

Hommage à tous les Patriotes tombés aux combats
au parc de Saint-Denis

À 13 h

DÎNER DES PATRIOTES
Centre Léo-Cloutier

2636, boul. de l'Immaculée-Conception, Saint-Ours
30 \$ / membres et 35 \$ / non-membres

INFO : 514 453-7884

HISTOIRE

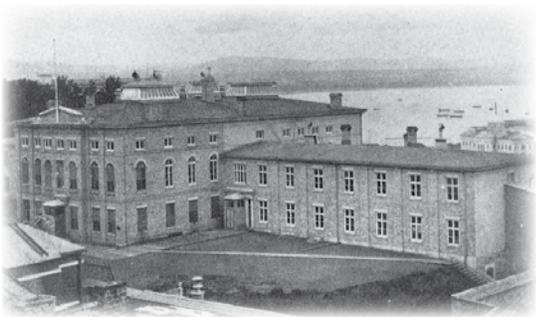
Connaissez-vous George-Étienne Cartier?

Né le 6 septembre 1814 à Saint-Antoine, 6^e de 8 enfants, ce jeune avocat de 23 ans a été un Patriote ardent dans les années 1830. Présent à la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste, il a composé la chanson « O Canada, mon pays, mes amours ». Il fut aussi membre fervent des Fils de la Liberté. Et il fut un important artisan de la Victoire du 23 novembre 1837 à Saint-Denis : à la demande de Wolfred Nelson, il est allé chercher à Saint-Antoine des hommes et des munitions.



Maison natale de George-Étienne Cartier à St-Antoine

Cette année, nous nous devons de souligner le 200^e anniversaire de sa naissance. On va parler de lui comme Patriote fervent dans les années 1830. On va rappeler le rôle important qu'il a joué en 1864 (donc il y a 150 ans) : avec trois autres représentants du « Canada-Est », à la **Conférence de Québec**, il a obtenu que la nouvelle structure du Canada soit **FÉDÉRALE**.



Parlement de l'union 1860-1865

Résumons la suite des événements, après la défaite des Patriotes. En 1840, nos adversaires voulaient quand même nous faire disparaître. Comme Lord Durham l'avait proposé, l'Angleterre a intensifié l'immigration des Îles Britanniques dans l'intention de nous rendre minoritaires chez nous. En même temps, en bloquant l'ouverture des Cantons, on a poussé 800 000 de nos compatriotes à s'exiler en Nouvelle-Angleterre pour trouver des emplois de 1840 à 1920.

Quelques anciens Patriotes comme **Louis-Hippolyte Lafontaine** ont SAUVÉ LES MEUBLES dans les années 1840 : notre langue, nos lois civiles, nos collèges, etc... Mais l'Union des deux Canadas est devenue graduellement inopérante parce qu'il fallait adapter toutes les lois aux deux anciennes provinces. On en vint à souhaiter une nouvelle structure politique.

C'est alors, à la conférence de Québec en 1864, que 32 représentants de quatre provinces jetèrent les bases de ce qu'on a appelé la (Con)fédération. Cartier y joua un rôle majeur en obtenant pour le Québec pas seulement des meubles mais une **MAISON DISTINCTE**, imparfaite sans doute, où notre nation pourrait se développer.

Il fit reconnaître pour le Québec une vraie souveraineté en éducation, en droit civil, en matières locales et municipales, etc. Ce qui a fait du **PACTE** de 1867 une **FÉDÉRATION** authentique, même si elle était loin de la perfection. Si on veut visualiser la chose, disons que le Québec a obtenu alors 40 % des pouvoirs étatiques.

Ce **PACTE** conclu par Cartier en 1867 n'a jamais été parfaitement respecté par le

gouvernement central. Cette situation a conduit au référendum de 1980 où le Québec menaçait de quitter la fédération. Pierre-Elliott Trudeau a alors mis son siège en jeu en promettant du changement. Mais lors du rapatriement en 1982, il a modifié le pacte de 1867 en diminuant les pouvoirs du Québec sans son consentement. Celui-ci se retrouve maintenant avec à peine 30 % des pouvoirs.

C'est d'ailleurs pour cette aliénation qu'en 1995, lors d'un deuxième référendum, les Québécois se sont demandé une fois de plus s'ils allaient rester ou sortir de la fédération.

Concluons : George-Étienne Cartier a accompli beaucoup pour ses compatriotes, mais son mérite a été terni du fait qu'il s'est laissé corrompre dans l'affaire des chemins de fer et qu'il est devenu trop anglophile à la fin de sa vie. Pour mieux comprendre ce qu'il a obtenu et ce qui lui a été refusé, examiner le tableau : **LA FÉDÉRATION CANADIENNE 5 POUR, 10 CONTRE.**

Onil Perrier



Sir George-Étienne Cartier
Illustration archives Le Soleil
1814-1873



LA FÉDÉRATION CANADIENNE

Au COLLOQUE « Des idées claires pour l'avenir du Québec » le 25 octobre, un vidéo présentait, en boucle, une dizaine de tableaux synthétiques.

Voici le plus important, sur les aspects positifs et négatifs de **La FÉDÉRATION CANADIENNE**

5 pour / 10 contre

Elle reconnaît son caractère BINATIONAL par les éléments suivants :

1. On y reconnaît le français comme langue officielle au fédéral.
2. Le droit civil français du Québec reste en vigueur dans cette province.
3. À la Cour suprême, trois juges doivent venir du barreau québécois.
4. On a inclus la protection des minorités (langue et religion) dans les provinces centrales.
5. Le Nouveau-Brunswick est devenu bilingue, ce qui assure un minimum aux Acadiens.

Par contre, elle était déjà débalancée au départ en 1867 :

1. En ne reconnaissant pas explicitement le PACTE initial entre deux NATIONS majeures
2. En ne prévoyant pas le maintien de l'équilibre DÉMOGRAPHIQUE entre les deux.
3. En oubliant complètement les droits des nations AUTOCHTONES
4. En partageant mal les pouvoirs en certains domaines : immigration, agriculture, etc.
5. En imposant le BILINGUISME au Québec, mais non aux autres provinces
6. En ne faisant pas du SÉNAT une CHAMBRE DES ÉTATS, nommée ou élue par eux
7. En concédant au fédéral le pouvoir de TAXER par tous les moyens
8. En permettant au fédéral de déclarer n'importe quoi d'INTÉRÊT NATIONAL
9. En allouant au fédéral tous les NOUVEAUX champs d'activités
10. En lui confiant le pouvoir de nommer tous les juges de la COUR SUPRÊME en 1949

Depuis 148 ans, le Canada est devenu une « pseudo-fédération »

Parce que, dans tous les domaines, le gouvernement fédéral a toujours cherché et cherche encore à accroître ses compétences. Par exemple, à l'occasion des deux guerres, il a accaparé certaines compétences des provinces et ne les a pas remises par la suite : impôt sur le revenu, assurance-chômage. En 1982, en rapatriant la « constitution », il s'est arrogé de nouveaux pouvoirs en arrachant frauduleusement l'accord de Londres.

René Lévesque, en proposant la **SOUVERAINETÉ-ASSOCIATION** en 1980, voulait **RE-FONDER** une nouvelle **UNION CANADIENNE** : on y aurait reconnu comme partenaires égaux les deux grandes **NATIONS FONDATRICES** et les **PREMIÈRES NATIONS** occupantes.

Onil Perrier, 25 octobre 2014



ÇÀ ET LÀ

Longueuil se souvient

La Société d'histoire de l'endroit prévoit deux événements en ce mois des Patriotes :

- **dimanche 16 novembre**, on rappellera la première escarmouche sur le chemin de Chambly, quand Bonaventure Viger et ses amis ont libéré deux prisonniers ;
- **mercredi 19 novembre**, on présente une conférence de Réal Houde sur « **L'improbable victoire des Patriotes** ».

Inscription à la SHL, 450 674-0349 ou à helene.dupuis@bdeb.qc.ca
Onil Perrier

Expo Wolfred Nelson, avant le 20 décembre

Le 13 novembre au soir, nos membres sont vivement invités à visiter l'exposition consacrée au vainqueur de la bataille de Saint-Denis, **Wolfred NELSON**. La visite sera commentée par Mylène Bonnier, qui a travaillé très fort pour la monter avec une équipe. Cette expo a le mérite d'offrir plusieurs objets ou documents provenant de son descendant le Dr Richard Nelson.

En plus de ses nombreuses réalisations comme médecin et homme d'affaires à Saint-Denis, puis comme maire à Montréal, Wolfred a été membre de la **Société d'histoire naturelle** en 1849.

Le Dr Richard Nelson a retrouvé le certificat l'attestant. Il est fier d'annoncer qu'il va créer à Saint-Adolphe d'Howard la **FORÊT WOLFRED NELSON** sur la propriété boisée qu'il y possède.

Onil Perrier

Michel Clerk, ami des Patriotes... et d'Ozias Leduc

Fondateur de la Société d'histoire de Beloeil / Mont-Saint-Hilaire, M. Clerk est décédé le 2 octobre. Nous gardons un bon souvenir de lui : en 1987 c'est par ses soins qu'a été extirpé de la montagne le « petit caillou » qui sert de monument aux Patriotes devant le Manoir Rouville-Campbell. C'est lui qui a coulé les lettres en bronze qui sont accrochées à ce bloc impressionnant. Le tout est une véritable oeuvre d'art.

Traducteur et artiste lui-même, Michel Clerk était un des derniers contemporains du peintre et sculpteur Ozias Leduc. Il aimait raconter comment celui-ci l'avait reçu avec une omelette aux petits pois.

Nos condoléances à son épouse Monique.

Onil Perrier

« Un peuple sans histoire »

Champlain au ban

En effet les dernières semaines ont été fortes en émotion autour des noms de Samuel de Champlain et Maurice Richard.

Le gouvernement conservateur veut-t-il effacer une page de notre histoire?

C'est bien à « notre » histoire commune que s'attaquent nos gouvernements en pensant changer de nom. Pourquoi renommer un pont de remplacement alors que l'actuelle infrastructure sera démolie.

Samuel de Champlain n'est pas que le fondateur de Québec, c'est aussi le navigateur qui a remonté le Saint-Laurent jusqu'au pied du saut Saint-Louis, devenu les rapides de Lachine. C'est le cartographe qui a tracé les contours de Montréal. C'est l'homme qui a nommé l'île Sainte-Hélène. Et c'est, surtout, l'explorateur qui a défriché le lieu même de fondation de Montréal, 30 ans avant que Maisonneuve ne s'y installe.

Les représentants fédéraux ont pensé bien faire en lançant une sorte de concours pour désigner le nom du nouveau pont.

Dans un pays où l'histoire est si mal enseignée et valorisée, on ne s'étonne qu'à moitié que ce genre de concours fasse ressortir le nom de personnalités associées au passé récent et à des activités populaires. Le nom de Maurice Richard est arrivé en tête, mais on aurait pu tout aussi bien voulu honorer Louis Cyr ou le curé Labelle.

Quelques règles de toponymie :

Principe 2. Il faut accorder la priorité aux toponymes qui sont depuis longtemps implantés dans l'usage local. Ce principe doit prévaloir à moins de bonnes raisons contraires.

Annexe 3. L'adoption d'un nom commémoratif ne sera pas envisagée s'il existe déjà un nom acceptable et d'usage local pour l'entité en question.

Gênant d'entendre que le président français Monsieur François Hollande doivent rappeler l'une des plus importantes pages de notre histoire à notre premier ministre. **Je ne me souviens plus...**

Luc Charron

Guerre 1914-1918

Je vous invite à visionner les cinq vidéos sur un autre pan de notre histoire, la **guerre de 1914-1918**. Vous y entendrez aussi des témoignages des plus touchants de proches des vétérans.

http://ici.radio-canada.ca/special/guerre_14-18/serie.shtml

Luc Charron